



DIPLÔME

Certificat de spécialisation Cybersécurité et RGPD

Code : CS12600A



Niveau d'entrée : Aucun

Niveau de sortie : Aucun

ECTS : 10

Diplôme national

Oui

Déployabilité

A la carte : Formation pouvant s'effectuer au rythme de l'élève, en s'inscrivant aux unités du cursus

Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

Permettre à l'auditeur de prétendre à l'exercice de la fonction de délégué à la protection des données (DPD) interne ou externe, à temps plein ou partiel, au sein d'entreprises, organismes publics ou associations, professions réglementées ou activités de consulting externe.

Permettre à l'auditeur de prétendre à l'exercice de la fonction de "référént protection des données" à temps plein ou partiel, au sein d'entreprises, organismes publics ou associations.

Connaître le cadre juridique et les référentiels applicables au droit de la sécurité des systèmes d'information et de la cybersécurité en France et en Europe

Être sensibilisé aux problématiques cybernétiques telles que la connaissance des réseaux, des systèmes et l'étude de leur fonctionnement, et des risques liés aux cybermenaces

Identifier les cas d'usage en lien avec les enjeux de sécurité des systèmes d'information et cyber en entreprise ou en structure publique, et savoir établir les plans d'actions associés

Connaître les acteurs de la régulation cyber en France et en Europe (ANSSI, CNIL, ENISA, etc.)

Disposer des savoir-faire et des bonnes pratiques pour réagir en cas d'intrusion dans un système informatique ou en cas de violation de données

Dans le contexte du RGPD et de la nouvelle loi française sur la protection des données personnelles,

identifier les nouvelles contraintes opérationnelles pour les professionnels ainsi que les chantiers "métiers" à mettre en oeuvre à court et moyen terme

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Juristes d'entreprise, juristes en collectivités locales ou en administration, juristes d'associations, délégués à la protection des données (DPD) ou référent "informatique et libertés", professions réglementées, responsables conformité, déontologues, contrôle interne et gestion des risques, audit interne, direction qualité, DSI ou RSSI disposant d'une sensibilisation à la dimension juridique, DRH, consultants externes en informatique ou en organisation, personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle.

Le certificat de spécialisation est ouvert aux auditeurs :

- Justifiant au moins d'un diplôme reconnu de niveau bac + 3/4 et d'une expérience professionnelle dans le domaine si possible
- Avoir le niveau au minimum équivalent aux enseignements dispensés par les UE DRA001 (présentation générale du droit) et DRA002 (initiation aux techniques juridiques fondamentales) du CNAM ou posséder de bonnes connaissances de base en droit des affaires.
- Disposant d'une bonne sensibilisation aux outils des technologies de l'information et de la communication.

Ce certificat peut être financé par le bloc de compétences du Master MR14901A : Exercer aux fonctions de "délégué à la protection des données" et de "référent protection des données"

MENTIONS OFFICIELLES

Informations complémentaires

Type de diplôme

[Certificat de spécialisation](#)

Formacode

Droit données personnelles [13235]

Sécurité informatique [31006]

Code du parcours

CS12600A

Modules d'enseignement

→ [Droit de la cybersécurité](#)

→ [Droit du numérique](#)

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.

Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.

Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.

Information non disponible, pour plus d'information veuillez [contacter le Cnam](#)